

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 2 février 2018 – 9h30 et 14h00

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Examen des projets et des propositions

2.1. Projet de décret relatif à l'organisation du transport médico-sanitaire
93 (2017-2018) n° 1 et 93 (2017-2018) n° 2

- Rapporteur : M. Zahoor Ellahi Manzoor
- Discussion générale
- Discussion des articles

3. Interpellations

- 3.1. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge du Transport scolaire, concernant l'amélioration des conditions de travail des accompagnateurs scolaires de la Commission communautaire française
- 3.2. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de la Culture, concernant la liberté de création artistique et programmation
- 3.3. de Mme Joëlle Maison adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de l'Enseignement, et à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant la scolarisation des enfants souffrant d'autisme
- 3.4. de Mme Fatoumata Sidibé adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Cohésion sociale, concernant le soutien et l'accompagnement scolaire
- 3.5. de M. André du Bus de Warnaffe adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant l'addiction aux jeux vidéo reconnue par l'OMS

- 3.6. de M. Ahmed El Ktibi adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant les politiques de la santé dans le milieu carcéral
- 3.7. de M. André du Bus de Warnaffe adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant les recommandations suite à l'audit de KPMG sur les maisons médicales au forfait
- 3.8. de Mme Evelyne Huytebroeck adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant l'avis du comité consultatif de bioéthique relatif à l'assistance sexuelle aux personnes handicapées

et interpellation jointe de Mme Viviane Teitelbaum adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant l'avis du comité consultatif de bioéthique de Belgique relatif à l'assistance sexuelle aux personnes handicapées

4. Questions orales

- 4.1. de Mme Caroline Persoons adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de la Coordination de la politique du Collège, concernant le soutien aux associations dans leur recherche d'immeubles adaptés à leurs besoins pour réaliser leur mission
- 4.2. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de l'Enseignement, et à Mme Céline Fremault, ministre en charge des Relations internationales, concernant le projet de protocole d'accord de coopération entre la Commission communautaire française et la Côte d'Ivoire
- 4.3. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant les actions du GAMP

5. Question écrite à laquelle il n'a pas été répondu dans le délai réglementaire (article 87.4 du Règlement)

- 5.1. de M. Emin Ozkara adressée à M. Didier Gosuin, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant le Délégué à la Protection des Données ou "Data Protection Officer" (DPO) et l'impact du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) sur le service public francophone bruxellois - Commission communautaire française

6. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 9h00)

fixée(s) à 12h00.

7. Vote

des points dont la discussion est terminée, à 12h30.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21